

Procès-Verbal du conseil d'école du 4 mars 2025 :

Présents :

Le conseil municipal : Mme Dumon, Mme Hermeline, Mme Wissocq

Le comité de parents : Mme Grimoin, Mme Meruz, Mme Dorival, Mme Houël, Mme Archat, Mme Falguera

Le conseil des maîtres : Mme Deluce, Mme Roux, Mme Talbot et Mme Chêne

Périscolaire : Mme Bulka

Excusés : Mme Cagnol, Mme Delaplace, M. Matha

Absents : M. Monteiro, M. Perdereau

Début du conseil à 17h42 .

Mme Falguera (parent) et Mme Chêne (enseignante) seront secrétaires

Relevé de conclusions :

PREAMBULES :

Validation du PV du conseil d'école du 04/11/2024

Présentation des effectifs et de la répartition par classe

BUDGETS :

Présentation du bilan de la coopérative scolaire, de son fonctionnement et de son financement

Un point sur le budget communal de fonctionnement et son utilisation

ORGANISATION :

Présentation des découloissements pour la période 3/4/5

Présentation des APC et APC+ (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisation, axes travail et niveaux de classe concernés

Information concernant le nouveau règlement intérieur lors du troisième conseil d'école

EVOLUTION/ PRESENTATION DES PROJETS 2024/2025

- **Le potager** par les CP/CE1
- **Projet « Maths » : « challenge calcul mental »** pour les élémentaires et **« Rallye Math-Mat »** pour les maternelles.
- **Projet « Ciné maternelle »** : 2 films au Ciné Centre à Dreux
- **Projet « Ecole et cinéma »** : 3 films au Ciné Centre à Dreux (du CP au CM2)
- **Projet « les troubles du rachi »** : pour les CM
- **Sorties Médiathèque** : pour chaque classe
- **Projet « lecture à voix haute »** pour les CE2/CM1/CM2
- **Projet « les gestes qui sauvent »** pour les CM

ACTIONS EDUCATIVES REALISEES ET A VENIR

Rappel des actions réalisées fin de l'année scolaire 2024/ début 2025

% de réussite aux évaluations nationales en français/maths de janvier

	CP
% de réussite en français	82 % +7.4
% de réussite en mathématiques	77.2 % +0.9

Présentation des actions à venir

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES FOURNIES :

Pas de questions/remarques fournies par la Mairie et les enseignants

Pour rappel, il ne sera traité pendant le conseil d'école que les questions/remarques fournies en amont du conseil et relevant du conseil d'école. Les autres questions recevront une simple réponse ou une réorientation vers les autorités/personnes compétentes.

Il est également rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'attendre les conseils d'école pour demander à rencontrer les enseignants concernant un soucis en classe ou à l'école. De même, concernant le périscolaire et la cantine, les parents peuvent contacter à tout moment la Mairie ou Mme Bulka de l'ASC.

Question/remarque fournie par les parents représentants :

Demande d'information concernant :

- l'utilité et l'organisation des enfants ayant des responsabilités pendant les récréations (gilets vert/orange/jaune)**
- les sorties de fin d'année et un éventuel spectacle**
- un accueil périscolaire le mercredi sur la commune**
- la possibilité de mettre des barrières devant l'école**

Fin du conseil à 19h25.

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

Mme Chêne (enseignante) et Mme Falguera (parent)